

## **point com ...** **Les réponses des candidats aux élections municipales**

### **point com ...** **Pour ne point oublier les promesses des candidats !**



*Les 11 et 18 mars prochains, nous éliions notre maire et nos conseillers municipaux. ARBRES n'est pas indifférente à cette étape de la vie démocratique et du contrôle citoyen! Car bien qu'apolitique dans ses statuts, ARBRES touche bien souvent aux questions de la "res publica", la chose publique, tant les questions d'environnement et de qualité de vie recoupent les questions économiques, politiques et sociales.*

*Nous avons essayé au maximum de respecter une totale neutralité en ce qui concerne les candidats. Cependant pour des raisons d'espace, nous avons été contraints de procéder à quelques coupures à des endroits que nous n'estimions pas essentiels. Les textes intégraux des candidats sont cependant visibles sur notre site Internet. Nous vous présentons les réponses obtenues dans l'ordre alphabétique des candidats:*

*- ceux qui disposent d'Internet pourront se connecter sur le site*

*<http://www.ober-schaeffolsheim.com>. Ils y trouveront les réponses complètes des candidats, du moins celles qui nous seront parvenues à temps. Ils pourront également se connecter sur notre nouveau site <http://arbres.ried.free.fr> et compléter leurs informations sur les problèmes d'environnement locaux et sur les activités de notre association. Vous pourrez également nous adresser vos questions, observations, commentaires, opinions à notre adresse Internet <[ARBRES.RIED@wanadoo.fr](mailto:ARBRES.RIED@wanadoo.fr)>.*

*- ceux qui ne disposent pas d'Internet trouveront les réponses dans nos bulletins d'informations. Ils pourront nous joindre à l'adresse de notre siège 13 rue du Canal, 67203 OBERSCHAEFFOLSHEIM.*

*Nous espérons que ces réponses vous aideront à faire votre choix les 11 et 18 mars prochain, au moins sur le plan environnemental. Nous sommes bien conscients que le choix d'un élu ne dépend pas que de ses positions sur l'environnement. Il peut cependant également, dans le cadre de ses réponses, pratiquer la langue de bois, ou tenir des propos démagogiques...*

***Au cours des 6 années à venir, avec ARBRES, nous nous efforcerons de rappeler leurs promesses, propos et engagements à ceux qui ne sauraient tenir leur parole. Mais pour faire cela, il nous faut votre appui: en adhérant et en nous soutenant financièrement, car nous ne touchons aucune subvention, nous n'avons aucun avantage. Mais n'est-ce pas un gage d'indépendance ?***

# Les réponses des candidats ...

*Cliquez pour voir leurs réponses originelles ...*

**1. Etes vous favorable à la nomination d'un adjoint chargé de l'environnement qui sera l'interlocuteur privilégié des industriels et des associations concernées ?**

**Liste Guy BURCKEL**  
Un adjoint sera spécialement désigné pour prendre en charge l'ensemble du dossier environnement. Il sera l'interlocuteur des industriels, des agriculteurs et de leurs organisations professionnelles, de votre association pour le respect de l'environnement. Le Maire et le conseil municipal lui apporteront tout le soutien qu'exigera cette mission.

**Liste Eddie ERB**  
Nous sommes favorables à la nomination d'un adjoint chargé de l'environnement

**Liste François MEUNIER**  
Dans notre projet, un adjoint sera plus particulièrement chargé des questions relatives à la Qualité de Vie et à l'Environnement. Avec la participation de citoyens, nous créerons une délégation municipale à la Qualité de Vie ainsi qu'une Charte de l'Environnement.

**2. Avant l'autorisation d'une activité industrielle ou artisanale, privilégieriez-vous la santé et la qualité de vie des habitants plutôt que les futures recettes de la taxe professionnelle ?**

Le Conseil Municipal s'engagera à rejeter systématiquement et catégoriquement tout projet d'implantation industrielle comportant un risque de pollution. Cette prise de position sera ferme tant que persisteront les pollutions (...). Dès sa prise de fonction, le Maire, l'adjoint chargé de l'environnement et l'équipe " BIEN VIVRE ENSEMBLE " demanderont à rencontrer les responsables des sites concernés. Une réunion de concertation avec votre association sera organisée à terme régulier pour un échange d'informations.

Une activité nouvelle artisanale ou industrielle exige une réflexion de fond avant son implantation pour ne pas rajouter de nuisances supplémentaires. La santé et la qualité de vie de chacun priment sur toute forme de recette possible.

L'implantation de nouvelles activités industrielles ou artisanales sera bien sûr étudiée avec soin en tenant compte de toutes les préoccupations par rapport à la qualité de vie, des expériences passées nous ont démontré que la vigilance est de rigueur et les éventuelles recettes de taxes professionnelles ne pourrions faire pencher la balance.

**3. Etes-vous pour ou contre le contournement routier Ober-Wolfi ? Dans l'affirmative, dans quel délai doit-il être réalisé ?**

Le conseil municipal sera appelé à soutenir le projet de contournement présenté par les services du Conseil Général. Ce projet sera mis à l'enquête publique dans les prochains mois. Sa réalisation semble être programmée pour les années 2004 / 2005.

POUR le contournement, bien sûr ! et ceci le plus rapidement possible !

Nous sommes pour le contournement d'Oberschaeffolsheim, mais il y a lieu d'en étudier un tracé adapté à notre village, avec des dispositions techniques d'antibruit sur le tracé longeant notre village. Il serait utopique de se prononcer sur un délai, ce projet étant lié directement au dossier de la VLIO et à ce jour aucun résultat de l'enquête publique n'a été publié. Bien sûr il est dans nos objectifs de faire pression auprès du Conseil Général, maître d'œuvre de cette opération, pour obtenir une réalisation rapide et prochaine.

**4. La circulation étant proche de la saturation, êtes-vous prêt(e) à geler tout projet de lotissement tant que le contournement ne sera pas**

Comme vous le savez, la saturation de la circulation dans la traversée de la commune a pour origine un trafic routier important provenant des  
Notre équipe projette un agrandissement voire un premier aménagement d'infrastructures sportives et culturelles. En

Le projet de contournement étant directement lié au développement du Village, il nous semble indispensable de mener une réflexion constructive en

réalisé ?	villages à l'Ouest d'Oberschaeffolsheim. Le trafic induit par le projet de lotissement, rue de la Musau, ne sera pas à prendre en compte avant fin 2003. ( Desserte d'une bonne trentaine de maisons).	conséquence, elle ne s'opposera pas au développement "PROGRESSIF ET CONTROLÉ" de notre village en matière d'urbanisme	collaboration avec la population pour tout programme d'urbanisation afin de créer des lotissements agréables pour les futurs
<b>5. Pensez-vous que le développement urbain doit être précédé par l'implantation de moyens de transport réalistes pour l'avenir et respectueux de l'environnement ?</b>	Le développement urbain doit prendre en compte dès sa mise à l'étude, l'intégration éventuelle de systèmes de transports évolutifs, performants et non polluants. Bien entendu, le choix du transport doit rester in fine, à l'entière discrétion de nos concitoyens.	Les moyens de transport répondent toujours à une demande. Si aujourd'hui la demande est faible, les moyens le sont également. Demain nous nous engagerons à adapter les moyens de transports au développement progressif de notre commune.	Les transports en communs actuels ne sont pas assez développés, l'arrivée dans un futur proche du tram (parking relais tram à Oberhausbergen) devrait augmenter le nombre d'usagers. Le réseau actuel est déjà doté de plusieurs bus au GPL, le développement de bus équipé pour ce combustible permettra un respect de l'environnement remarquable.
<b>6. Etes-vous prêt(e) à vous battre pour faire venir le tram dans votre commune et pour améliorer et développer l'offre de transports en commun afin de réduire l'usage de la voiture ?</b>	La desserte actuelle de notre commune par les bus urbains et interurbains semble donner satisfaction à nos concitoyens. Cette desserte doit-elle être étoffée ? Il est difficile de répondre à cette question sans une large concertation avec les habitants et la C.T.S. (...) Pour notre équipe " BIEN VIVRE ENSEMBLE " le développement vers l'Ouest de la ligne de TRAM existante, avec la création d'un parking Relais à Oberhausbergen facilement accessible par le contournement d'Oberschaeffolsheim / Wolfisheim serait déjà une bonne contribution à l'amélioration du cadre de vie.	Si le débat était d'actualité, nous serions prêts à nous battre pour l'arrivée du tram dans notre commune. Pour Oberschaeffolsheim, il est important que nous fassions partie d'une ligne de conduite identique à celle de la CUS, qui consiste à réduire l'usage de la voiture au profit des transports en commun.	La configuration générale du réseau tramway est à ce jour à l'horizon 2010, et sur ce projet existe une prolongation de la ligne A se terminant actuellement au Maillon à HautePierre. Le projet de la VLIO a généré une nouvelle idée d'implantation d'un parking relais proche de la ligne A. Ne maîtrisant pas le programme d'extension du réseau tram, nous sommes bien sûr favorable à son arrivée à Oberschaeffolsheim et nous serons présent pour défendre ardemment un projet de raccordement de notre village au réseau actuel.
<b>7. Dans quels délais allez-vous généraliser les zones 30, en faisant pression, le cas échéant, sur la CUS ou les autorités compétentes ?</b>	La mise à l'étude d'un plan de circulation et la création de zones 30 dans le village, sera demandée auprès des services de la C.U.S. dans les plus brefs délais. Notre équipe ne considère pas cette démarche comme une fin en soi. Elle serait heureuse de trouver auprès de votre association des propositions de sécurité qui pourraient faire l'objet d'un large consensus de la part de nos	Les zones 30 s'inscriront dans une réflexion permanente du conseil municipal -- lors de renouvellement de voiries existantes (rue de la Musau) lors des premiers aménagements de voiries (lots futurs) lors d'une sécurisation de nos voiries existantes.	La réalisation de zone 30 est pris en compte dans notre programme, nous nous engageons à mettre en priorité ce dossier en faisant accélérer la procédure auprès de la CUS. Pour le délai de réalisation nous sommes malheureusement tributaires de la CUS, mais nous mettrons tout en œuvre pour accélérer le processus.
<b>8. Que pensez-vous de la VLIO ?</b>	La réalisation de la V.L.I.O. dans les meilleurs délais est indispensable pour	La VLIO est un mal nécessaire. C'est en premier lieu "un déchargement" des	C'est une excellente chose pour notre commune voisine (Wolfisheim), cette

	la desserte harmonieuse et paisible des villes et villages en bordure Ouest de la C.U.S.	axes autoroutiers strasbourgeois. Nous en serons tous les utilisateurs pour nos déplacements, vers : le lieu de travail et autres. Elle entre dans la même logique que le contournement de notre village.	nouvelle voie ne traversera pas notre ban communal, mais nous sommes sensibles à l'idée que celle ci permettra certes à petite dose de réduire le trafic routier à travers le village.
<b>81. Comment comptez-vous restreindre à court terme le trafic des poids-lourds dans le village ?</b>	Un arrêté municipal interdisant le trafic des poids lourds dans la traversée du village entre 22h00 et 6h00 du matin sera pris dans les meilleurs délais.	En leur interdisant la circulation entre 22h00 et 6h00.	Le conseil général étant le seul habilité en la matière, nous solliciterons avec insistance ses services pour faire aboutir ce dossier .
<b>82. Comment comptez-vous faire respecter le code de la route et en particulier les limitations de vitesse?</b>	Des réaménagements de voirie aux entrées Est et Ouest seront à réaliser. Ils auront pour objectif d'amener les véhicules à diminuer leurs vitesses dans la traversée du village. Il sera fait appel aux services de la gendarmerie pour que toutes les infractions soient verbalisées.	En réalisant des contrôles de vitesse plus fréquents sur les axes routiers du village.	Le maire diligentera les services compétents pour augmenter le nombre de contrôle.
<b>9. Agirez-vous dans toutes les instances :</b>	L' quipe "Bien vivre ensemble" abonde dans le sens de la fermeture de l'aéroport de 23 h à 6 h aux traffics aeriens réguliers, et aux meintien d'un maximum d'activité de 2 millions de passagers par ans.	Nous soutiendrons les associations qui œuvrent pour le maintien de la fermeture de l'aéroport de 23h00 à 6h00, le maintien du niveau maximum d'activité à 2 millions de passagers	En tant que village riverain de l'aéroport, nous nous engageons à mettre tout en œuvre pour faire respecter un trafic très réduit en période nocturne. A ce jour, le trafic aérien est arrivé à son maximum acceptable pour les riverains, notre projet prévoit des actions auprès des instances pour uniquement stabiliser ce trafic en attendant la mise en service du TGV EST.
<b>91. pour la fermeture de 23 H à 6H de l'aéroport ?</b>			
<b>92. pour le maintien d'un niveau maximum d'activité à 2 Millions de passagers (niveau actuel) ?</b>			
<b>10. Que comptez-vous faire contre l'emploi démesuré par les agriculteurs de pesticides et autres engrais réputés dangereux pour la nappe phréatique ?</b>	A l'initiative de l'adjoint chargé de l'environnement et en accord avec le Maire, ce point fera l'objet d'une large concertation avec les agriculteurs et les organismes professionnels. (...)	Sensibiliser la chambre d'agriculture contre les emplois démesurés des pesticides et des engrais. Trouver des solutions en accord avec les exploitants agricoles selon les tolérances d'utilisation.	Nous veillerons à ce que la charte agricole soit strictement respecté (emploi de pesticides et insecticides très réglementé) et nous encouragerons les agriculteurs à raisonner leur façon de cultiver.
<b>11. Etes-vous prêt(e) à prendre l'initiative d'une large concertation pour redonner au Ried son aspect originel de prairies au lieu des champs de maïs actuels ?</b>	La réponse est oui, elle est identique sur le fond à la réponse donnée à la question 10.	Une concertation avec la chambre d'agriculture, la commune, les propriétaires et les bailleurs en vue de ralentir la prolifération des champs de maïs pourrait s'inscrire dans un débat futur.	La commune ne maîtrise pas les terrains agricoles situés dans le Ried de la Bruche, par contre nous nous engageons à ouvrir un dialogue avec les exploitants de ces terres en incitant ces derniers à recréer de grandes prairies dans toutes ces zones, essentiellement dans l'ancien lit de la Bruche.

<b>12. Que comptez-vous faire si la société Lingenheld persiste à nous empester ?</b>	Tout mettre en œuvre avec pugnacité et fermeté pour une disparition pérenne des pollutions olfactives	Si les odeurs de la société Lingenheld devaient persister à nous nuire, nous solliciterons l'arrêt de l'usine, comme nous l'avait promis M. Lingenheld, lors des derniers entretiens et au besoin avec l'appui d'autres communes et associations.	Après entretien avec les responsables de la société Lingenheld, les boues qui posent problèmes sont essentiellement celle de la CUS (...) Si la situation perdure nous nous engageons à intervenir auprès de l'industriel pour faire stopper son activité de compostage, mais également auprès de la CUS pour mettre en œuvre un traitement des eaux usées adapté à la situation actuelle.
<b>13. Vous engagez-vous à modifier les P.O.S. afin d'empêcher toute construction dans les zones inondables ?</b>	Le P.E.R.N a été approuvé en son temps par le conseil municipal. Le bulletin trimestriel envisagé par l'équipe " BIEN VIVRE ENSEMBLE " sera le support idéal pour une information complète de la	Nous sommes d'accord pour empêcher toute construction en zone rouge et bleue du P.O.S. néanmoins, la zone blanche ne présente aucune interdiction particulière, sous conditions du respect des niveaux indiqués.	Nous nous engageons à ne pas permettre toute construction dans les zones inondables du village, c'est à dire dans toute la zone au delà du canal de la Bruche.
<b>14. Que comptez-vous faire pour faire respecter le règlement sanitaire départemental en matière de décharges sauvages et de brûlage de déchets ?</b>	Le garde champêtre sera chargé de faire respecter la réglementation en vigueur...	En vertu des arrêtés préfectoraux, faire appliquer la législation en vigueur par des contrôles du garde champêtre. L'évolution des décharges sauvages doit rester un souci permanent des élus de la commune	Le problème des décharges sauvages sera suivi par l'adjoint chargé de l'environnement, des actions d'information auprès de la population seront réalisées tant au niveau des décharges sauvages que pour le brûlage des déchets (d'ailleurs interdit au sein de la CUS par arrêté préfectoral).
<b>15. Qu'allez-vous faire pour éliminer les avancées de terre illégales (remblais) mises en place par certains agriculteurs dans le Ried de la Bruche?</b>	La réponse est identique à celle donnée à la question 10	Relancer le dialogue avec les propriétaires ou bailleurs récalcitrants, en matière d'enlèvements des terres illégales. Sensibiliser une dernière fois aux dépôts illicites et au besoin saisir les autorités compétentes. Favoriser le dialogue avec le conservatoire des sites alsaciens (CSA).	Cette situation est malheureusement connue, nous nous engageons à mettre en œuvre toute les procédures qui sont dans nos possibilités. Le PER n'autorise pas ces avancées et nous appliquerons la législation en vigueur.